

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 octobre 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 20h38.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°38), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°9 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°5), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à partir de la question n°5), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : M. Bernard LOUIS Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°22 incluse) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Pascal DERIOT Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY (jusqu'à la question n°6 incluse) et M. Sébastien GIRARDET (à partir de la question n°7)

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Eloi JARAMAGO Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Romain VIENET Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Noironte : M. Claude MAIRE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD.

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n°6), Mme Nathalie BOUVET à M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°22 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Laurent CROIZIER à Mme Valérie DRUGE, Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO, Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°37 incluse), M. Aurélien LAROPPE à M. Anthony POULIN, M. Christophe LIME à M. André TERZO, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°5), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n°10), Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, Mme Martine LEOTARD à M. Olivier LEGAIN, M. Yves GUYEN à M. Marcel FELT, M. Cédric LINDECKER à M. Vincent FIETIER, M. Claude MAIRE à M. Florent BAILLY, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Benoit VUILLEMIN à M. Michel JASSEY (à partir de la question n°23), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Anthony NAPPEZ, M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Catherine BARTHELET, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 05/09/2022 - Approuvée

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme M. Fabrice TAILLARD, comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 05/09/2022.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2 - Installation d'un Conseiller Communautaire et désignations dans diverses structures - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales pour les désignations énoncées ci-après ;
- installe Madame Claire APFFEL comme Conseillère Communautaire suppléante de la commune de Fontain ;
- se prononce favorablement sur la désignation de Monsieur Claude GRESSET-BOURGEOIS comme :
 - membre titulaire de la Commission n°6 « Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations » ;
 - représentant titulaire de GBM dans le Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine ;
 - représentant suppléant de GBM dans le Syndicat mixte du musée de plein air des maisons comtoises de Nancray ;
 - représentant titulaire de GBM dans le Comité de pilotage du Programme Local de l'Habitat.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

3 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil - Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions prises par le Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil - Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

5 - Interreg franco-suisse ARC HORLOGER 2 - Approbation du projet et demande de subvention - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet Interreg franco-suisse ARC HORLOGER 2 et son financement prévisionnel,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à déposer le dossier complet de demande de financement Interreg France Suisse et à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

6 - Décision modificative n°2 de 2022 - Approuvée

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2022 par chapitre, et conformément aux documents budgétaires.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 104 Contre : 0 Abstentions : 10 Conseiller intéressé : 0

7 - Contrat P@C (Porter une action concertée) 2022-2028 avec le Département du Doubs - Désignation des membres de l'instance de concertation (comité de pilotage) - Approuvée

A la majorité (1 contre), le Conseil de Communauté :

- fait application des dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales pour les désignations énoncées ;
- se prononce favorablement sur la proposition de représentation à la future instance de concertation (comité de pilotage) du contrat territorial départemental.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 98 Contre : 1 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 15

8 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique au CRR - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la création d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique grade de référence assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe ;
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

9 - Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) 2021 -2023 – Modalités de mise en œuvre de l'action innovante « Mécénat de compétences » - Accompagnement à la valorisation des compétences d'agents - Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modalités de mise en œuvre de l'action innovante « Mécénat de compétences », à titre expérimental, dans le cadre de la convention 2021-2023 passée au titre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique,
- se prononce favorablement sur l'accompagnement des collectivités par l'association Pro Bono Lab.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

10 - Déploiement de nouvelles modalités de collecte de la matière recyclable sur le quartier de Planoise - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition de déployer une nouvelle modalité de captation (collecte) de la matière recyclable par points d'apport volontaire selon les modalités décrites (dispositif, grille tarifaire, information aux usagers),
- se prononce favorablement sur la mise à jour du règlement de collecte intégrant ce nouveau niveau de service.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11 - Fonds "Isolation et énergies pour les communes" - Attribution de fonds de concours à la commune de Chauenne - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet de la commune de Chauenne dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment communal,
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours d'un montant de 87 460 € à la commune de Chauenne pour le projet de rénovation thermique globale, le changement de menuiseries extérieures, et l'installation d'énergie renouvelable,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12 - Rétrocession de parcelles à la commune de Montferrand-le-Château - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la restitution de la parcelle section C n°1313 à la commune de Montferrand-le-Château,
- se prononce favorablement sur l'avenant n°2 à la convention du 9 mai 2005,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13 - Marchés d'acquisition de matériels de précollecte des déchets en Points d'Apport Volontaire (PAV) - Autorisation de signature - Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement des deux marchés d'acquisition de matériels neufs de collecte en points d'apport volontaire, aériens et enterrés, et de pièces détachées (lot 1 du marché de fourniture de conteneurs neufs PAV aériens et pièces détachées et marché de fourniture de conteneurs neufs PAV enterrés et pièces détachées),
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ces marchés et tout acte y afférent (lot 1 du marché de fourniture de conteneurs neufs PAV aériens et pièces détachées et marché de fourniture de conteneurs neufs PAV enterrés et pièces détachées).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14 - Réalisation de voies cyclables sur le territoire de Grand Besançon Métropole – Axe cyclable est « Weiss-Trépillot » et demande de subventions - Approuvée

A l'unanimité des suffrages exprimés (15 abstentions), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet et le plan de financement de réalisation des pistes cyclables,
- confirme l'intention de réaliser l'itinéraire cyclable « Weiss-Trépillot »,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires indiqués ci-dessus et de tout autre partenaire potentiel et à signer les conventions correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 99

Contre : 0

Abstentions : 15

Conseiller intéressé : 0

15 - Rapport annuel 2021 des lignes périurbaines du réseau Ginko - Approuvée

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport.

16 - SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté – Rapport des élus administrateurs – Année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2021 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17 - Réalisation du parking de covoiturage de LARNOD-BUSY - Convention d'occupation du domaine public routier entre l'Etat, le Département et GBM - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'occupation du domaine public routier entre la CUGBM, l'Etat et le Département du Doubs ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18 - Extension du parking de covoiturage de Morre - Avenant à la convention entre l'Etat et GBM – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant à la convention de réalisation du parking de covoiturage de la Vèze entre l'Etat et GBM ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

19 - Modalités de mise en œuvre de servitudes pour la pose d'équipement sur façade ou parcelle privée - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, en application des articles L.171-4 à L.171-9 du Code de la voirie routière à la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, se prononce favorablement pour l'implantation de nouveaux supports d'équipement techniques spécifiques à l'utilisation de la voirie.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

20 - Espace commercial de Chalezeule - ZAC des Marnières - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2021 - Avenant n°5 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du CRAC arrêté au 31/12/2021,
- se prononce favorablement sur le bilan prévisionnel de la ZAC arrêté au 31/12/2021,
- se prononce favorablement sur l'affermissement de la tranche conditionnelle de la ZAC des Marnières,
- se prononce favorablement sur l'avenant n°5 permettant une évolution du montant de la participation d'équilibre,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant et les documents s'y rapportant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

21 - SPL Territoire 25 - Rapport de l'élue administrateur – Année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2021 de l'élue administrateur représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

22 - Lancement du Travail d'Inventaire des Zones d'Activités Economiques (loi Climat et Résilience) - Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte du lancement de l'élaboration de l'inventaire des zones d'activités économiques de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23 - SEM Sedia – Rapport annuel des élus administrateurs – Année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2021 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24 - Zone d'Activités Economique du Parc de l'Echange – Vente d'assiettes foncières pour l'implantation de l'entreprise IGEXPO - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de vente des lots E4, E5 et E6 des phases 4 et 5, de la zone de l'Echange, correspondant à une emprise approximative de 20 275 m², à parfaire, issus des parcelles cadastrées section 593 ZE 267 et 593 ZE 250 - lieudit « Les Essarts La Veze », sises à Chemaudin-et-Vaux, à la société IGEXPO sur la base d'un prix de 22,50 € HT/m,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte relatif à cette vente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25 - Création d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le territoire de la commune de Pouilley-Français - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'instauration d'une zone de PUP, couvrant la zone 1AU sur la commune de Pouilley-Français pour une durée de 15 ans à l'intérieur de laquelle les propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs participeront dans le cadre de convention PUP à la prise en charge financière des équipements publics à réaliser.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

26 - Coupe du Monde de Cyclo-Cross - Attribution d'une subvention à l'Amicale Cycliste Bisontine - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 35 000€ à l'Amicale Cycliste Bisontine pour l'organisation d'une étape de la Coupe du Monde de cyclo-cross,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'Amicale Cycliste Bisontine.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27 - Attribution de subventions 2022 au Bastion et à la Rodia au titre du Dispositif de soutien à l'accompagnement et à la formation dans le domaine des musiques actuelles - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 23 000 € à la RAP La Rodia, et d'une subvention de 25 000 € à l'association Le Bastion,

- approuve la convention annuelle avec la RAP La Rodia et la convention annuelle 2022 avec l'association Le Bastion,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annuelle avec la RAP La Rodia et la convention annuelle 2022 avec l'association Le Bastion.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 20

28 - Le Grand Huit, saison nomade jeune public par Côté Cour - Convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 - Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention annuelle de 30 000 € pour 2022 à l'association Côté Cour pour la mise en œuvre de la 4ème saison du Grand Huit sur le territoire du Grand Besançon,
- approuve la convention pluriannuelle 2022-2025 avec l'association Côté Cour,
- autorise Madame la Présidente ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

29 - Convention de subvention entre l'Agence de l'Eau, la Ville de Besançon, le Syndicat Mixte du Marais de Saône, la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Doubs et GBM - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention de subvention entre l'Agence de l'Eau, la Ville de Besançon, le Syndicat Mixte du Marais de Saône, la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Doubs et GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention et à solliciter les subventions allouées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

30 - Convention de subvention du Conseil Régional pour la reconstruction de la station d'épuration de Mamirolle - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention de soutien à l'investissement réalisé par une personne publique pour la reconstruction de la station d'épuration de Mamirolle,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention et à solliciter la subvention allouée.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

31 - Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau, d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour l'année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'ensemble des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services eau et assainissement collectif et non collectif pour l'année 2021.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

32 - Eau potable - Avenant n°1 au contrat de délégation de service public d'eau potable (production, traitement et transport) - SIAEP de la Région de Moncey - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public d'eau potable (Production, traitement et transport) - SIAEP de la Région de Moncey,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

33 - Avenants n°8 et n°9 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL) - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les projets d'avenants n°8 et n°9 au contrat tripartite de délégation du service public de l'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°8 relatif à l'intégration de deux communes au périmètre du SIEHL et de nouveaux équipements et la détermination de la nouvelle assiette de volumes vendus,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°9 relatif à la planification de la suppression des tranches tarifaires dégressives pratiquées sur le territoire du SIEHL.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

34 - Avenant n°2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modifications apportées par l'avenant n°2 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte avec Gaz et Eaux,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 à la convention liant GBM et Gaz et Eaux.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

35 - Modification des ressources exploitées au niveau du champ captant de Geneuille et Châtillon-le-Duc - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'équipement du forage 6 afin de sécuriser la production en eau potable, la révision de la Déclaration d'Utilité Publique du champ captant de Geneuille et Châtillon-le-Duc et l'engagement de la procédure d'abandon du puits 5 et du bassin,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document relatif à la mise en œuvre des décisions susvisées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

36 - Pénalités financières en matière d'assainissement non collectif (ANC) - Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'évolution de 100 % à 400 % du taux appliqué au montant de la redevance assainissement non collectif pour calculer la pénalité dont sont redevables les propriétaires en cas d'absence d'installation, de dysfonctionnement grave de l'installation, de non mise en conformité de l'installation dans le délai imparti de 4 ans, de défaut d'entretien de l'installation et en cas de refus d'accès aux agents du service d'assainissement,
- se prononce favorablement sur la modification de la délibération du 16 décembre 2021 fixant les tarifs en matière d'eau et d'assainissement pour 2022,
- se prononce favorablement sur la modification des articles 28 et 29 du règlement du service d'assainissement non collectif de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

37 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention annuelle et subvention exceptionnelle à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention annuelle de 110 000 € à l'ISBA et d'une aide exceptionnelle de 100 000 €, selon les modalités précisées dans la convention,
- se prononce favorablement sur la convention de financement,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

38 - La coopérative du numérique : sollicitation des aides en investissement - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la construction de la coopérative du numérique à Planoise selon les modalités présentées dans le rapport,
- se prononce favorablement sur l'animation des « espaces publics GBM » par la collectivité elle-même ou tout prestataire recruté à cet effet,
- se prononce favorablement sur l'autorisation donnée à Mme la Présidente ou son représentant à signer les demandes de subventions aux organismes publics concernés.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 12

39 - SEM AKTYA - Rapport des élus administrateurs - Année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2021 des élus administrateurs représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM Aktya.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

40 - SPL Agence Economique Régionale - Rapport de l'élu administrateur - Année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2021 de l'élu administrateur représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL AER.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41 - Recours à la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière pour les accords-cadres « Formations et Prestations relatives aux technologies, produits et services en ligne de la société Microsoft » et « Services de télécommunications et prestations associées » - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement et approuve les termes des conventions de mise à disposition de l'accord-cadre « Services de télécommunication et prestations associées » et de l'accord-cadre « Formations et prestations relatives aux technologies, produits et services en ligne de la société Microsoft » à conclure avec la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions de mise à disposition de l'accord cadre « Services de télécommunication et prestations associées » et de l'accord cadre « Formations et prestations relatives aux technologies, produits et services en ligne de la société Microsoft » avec la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière, et à inscrire au budget les crédits nécessaires, le cas échéant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

42 - Action recherche et innovation - Fonds Régional pour l'innovation - Soutien au projet de la société Ennoïa - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société Ennoïa, au titre du Fonds Régional pour l'Innovation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43 - Action recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du PMT, Pôle de compétitivité des microtechniques pour l'année 2022 - Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions du Pôle de Compétitivité des Microtechniques à hauteur de 45 000 € pour l'année 2022,
- se prononce favorablement sur la convention correspondante définissant les modalités d'attribution de cette subvention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 6

44 - Projet de renforcement de l'institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) - Avenant n°1 à la convention de co-financement entre GBM et l'Université de Franche-Comté - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'avenant n°1 à la convention de co-financement proposant la répartition du dépassement constaté entre GBM et l'Université de Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

45 - Fonds régional d'avances remboursables - Consolidation de la trésorerie des TPE (FARCT) - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modalités de reprise des crédits accordés par GBM à la Région dans le cadre du fonds régional d'avances remboursables pour les TPE (FARCT),
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

46 - SEM Loge.GBM – Rapport annuel des élus administrateurs - Année 2021 - Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport annuel 2021 des élus administrateurs représentant GBM dans les instances de la SEM Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 20/10/2022

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe du service Assemblées GBM,

Sandrine CESBRON

